

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: DETRANS DELTAMETHRIN CIK

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0115

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0010980-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

DETRANS DELTAMETHRIN CIK FORMINIX AEROSOL RAMPANTS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sumitomo Chemical Agro Europe SAS
	Adresse	Parc d' Affaires de Crécy 10A, rue de la Voie Lactée 69370 Saint Didier au Mont d'Or France
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0115	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0010980-0000	
Date de l'autorisation	30/10/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	25/09/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	TOSVAR srl
Adresse du fabricant	Via del Lavoro, 10, Pozzo d'Adda, 20060 Milano Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via del Lavoro, 10, Pozzo d'Adda, 20060 Milano Italie
Nom du fabricant	Colep Portugal, S.A.
Adresse du fabricant	Rua Comendador Arlindo Soares de Pinho, 1977 3730-423 Vale de Cambra Portugal
Emplacement des sites de fabrication	Rua Comendador Arlindo Soares de Pinho, 1977 3730-423 Vale de Cambra Portugal

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	24 - Deltaméthrine
Nom du fabricant	Bayer CropScience AG
Adresse du fabricant	Alfred-Nobel-Strasse 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bilag Industries Pvt Ltd 304/2, II Phase, GIDC, Vapi 396 195 Gujarat Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	0,02
Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics		64742-47-8	926-141-6	59,81

2.2. Type de formulation

Aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le dans ... conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Non professionnels – Usage intérieur – Contrôle des insectes rampants

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide contre les insectes rampants

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: *Periplaneta americana*
Nom commun: Blatte américaine
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: *Lasius niger*
Nom commun: Fourmis noire des jardins
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments privés Application sur les fissures et les crevasses, y compris à l'intérieur des cadres de fenêtres et de portes.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Aérosol prêt à l'emploi. Application par pulvérisation.
Taux et fréquences d'application	14 g / m ² - 0 - Pulvériser pendant 7 secondes par mètre carré (14 g / m ²) dans les fissures et les crevasses y compris les surfaces non poreuses des cadres de fenêtres et de portes (traitement de type barrière). L'efficacité résiduelle peut durer jusqu'à 3 mois après l'application. 11 applications par an au maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bombe aérosol en fer-blanc de 520 mL (buse et soupape en polyéthylène)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Les effets du produit débutent dès les premières minutes (« knock down ») et la mort des insectes intervient dans un délai entre 2 heures et 3 jours après application.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement
- Traiter uniquement les surfaces infestées.
- Ne pas nettoyer les surfaces avant la fin du traitement (jusqu'à 12 semaines).
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
- Retraiter en cas de nouvelle infestation sans dépasser le nombre maximal d'applications autorisé par an.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Le produit n'est pas destiné à une application à grande échelle.
- Quitter la pièce et laisser la porte fermée pendant 15 minutes après l'application à l'intérieur. Ventiler avant de rentrer.
- Ne pas diriger le spray dans l'air.
- Le produit est susceptible d'endommager certaines surfaces. Tester sur une zone peu visible avant d'appliquer.
- Tenir l'aérosol en position verticale et pulvériser à une distance d'environ 30 cm.

5.2. Mesures de gestion des risques

- A utiliser uniquement dans des zones inaccessibles aux enfants et aux animaux.
- Ne pas autoriser l'accès aux enfants et aux animaux dans les zones traitées.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
- Ne pas respirer les aérosols.
- Utiliser seulement dans des endroits bien ventilés.
- Eviter tout contact avec la peau.
- Ne pas appliquer sur des personnes ou des animaux.
- Retirer ou couvrir les terrariums, aquariums et cages d'animaux avant application.
- Couper le filtre à air des aquariums pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche/ingestion : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker à l'abri de toute source d'inflammation
- Conserver à l'écart des produits alimentaires, boissons et aliments pour animaux.
- Récipient sous pression : stocker à l'abri de la lumière et à des températures comprises entre 5°C et 45°C.
- Conserver dans le conditionnement d'origine fermé, dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Protéger du gel.
- Durée de conservation : 3 ans.

6. Autres informations

- Le produit contient des solvants et des combustibles.